

CONVOCAATION

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE L'AAPPMA DE NAJAC LA GAULE DE NAJAC LA FOUILLADE

Les membres actifs de l' Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique
DE NAJAC LA GAULE DE NAJAC LA FOUILLADE

Sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire,
Le samedi 24 février à 20h30mn,
Lieu Salle du Conseil Mairie de La Fouillade – 12270 – La Fouillade

ORDRE DU JOUR :

- ↪ Présentation des modifications statutaires.
- ↪ Adoption des statuts modifiés de l'AAPPMA conformément à l'arrêté du 16 janvier 2013 modifié par arrêté du 2 Juin 2023 (**obligatoire**)

CONVOCAATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'AAPPMA DE NAJAC LA GAULE DE NAJAC LA FOUILLADE

Les membres actifs de l' Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique
DE NAJAC LA GAULE DE NAJAC LA FOUILLADE

Sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire,
Le samedi 24 février à 21h,
Lieu Salle du Conseil Mairie de La Fouillade – 12270 – La Fouillade

ORDRE DU JOUR :

- ↪ Présentation du rapport moral et adoption.
- ↪ Présentation du rapport d'activité et adoption
- ↪ Présentation du rapport financier et adoption
- ↪ Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2024

- ↪ Questions diverses

A La Fouillade, le 9 février 2024

Le Président
ENJALBERT CHRISTOPHE

Le Secrétaire
BETTEMBOURG SERGE